

Outils numériques au service de l'orthographe rectifiée

Objectifs pour les enseignants

- I. S'approprier l'orthographe rectifiée de 1990 au moyen des correcteurs orthographiques ;
- II. Savoir expliquer au référent numérique d'un établissement comment paramétrer les outils de saisie de texte courants pour qu'ils prennent en compte les rectifications sur les postes des élèves.

I. S'approprier l'orthographe rectifiée de 1990

S'approprier les principales modifications orthographiques apportées par les rectifications de 1990 peut sembler ardu s'il s'agit de vouloir les apprendre toutes à partir de listes et de présentations exhaustives, voire synoptiques.

Les outils numériques courants proposent un moyen simple pour l'enseignant de constater visuellement les modifications à apporter à ses graphies : il suffit de régler les correcteurs orthographiques pour qu'ils n'acceptent *que* l'orthographe rectifiée. Ainsi, des mots comme *naître*, *sûre*, *événement*, *amoncelle*, *porte-monnaie* ou *ambiguë* seront signalés comme erronés. Le correcteur proposera pour chacun les graphies rectifiées *naitre*, *sure*, *évènement*, *amoncèle*, *portemonnaie* et *ambigüe*.

△ En aucun cas les graphies traditionnelles ne doivent être considérées comme des erreurs : les deux graphies sont tout aussi correctes au regard de la norme et de la loi.

Seuls les enseignants qui souhaitent mettre en œuvre l'orthographe rectifiée comme orthographe de référence devraient paramétrer leurs logiciels comme suit. Cela leur permettra de repérer les graphies traditionnelles et de s'habituer à les effacer de leurs pratiques courantes.

Les postes utilisés par les élèves ne sont pas concernés.

Voici, à titre d'exemple, des configurations à apporter à quelques logiciels courants installés sur les postes d'établissements scolaires.

1. Traitements de texte

■ LibreOffice / OpenOffice avec Grammalecte

Il est recommandé d'installer l'extension libre et gratuite Grammalecte, qui permet de choisir le dictionnaire orthographique à appliquer et offre de nombreux outils linguistiques très utiles, dont un correcteur grammatical et typographique¹.

- Télécharger l'extension à <http://www.dicollecte.org/grammalecte/telecharger.php> ;
- dans la page de téléchargement, bien choisir « Grammalecte (dictionnaires inclus) ». On récupère un fichier portant une extension *.oxt ;
- ouvrir le fichier téléchargé (il devrait s'ouvrir tout seul avec LibreOffice / OpenOffice) : cela active le gestionnaire d'extensions du traitement de texte, qui en propose l'installation (*figure 1*) ;
- cliquer sur « OK » ;
- fermer toutes les fenêtres de LibreOffice / OpenOffice.

Une fois le traitement de texte redémarré, on dispose d'un nouveau menu (« Grammalecte », entre « Outils » et « Fenêtre »).

1. Pour plus de détails, consulter <http://disciplines.ac-montpellier.fr/lettres/oudipo/l-bo-l/grammalecte-correcteur-orthographique-grammatical-et-orthotypographique>.

Pour configurer le dictionnaire orthographique à utiliser :

- cliquer sur l'entrée de menu « Grammalecte » puis « Dictionnaire orthographique » ;
- choisir « Réforme 1990 » puis cliquer sur « Utiliser ce dictionnaire » (figure 2).

Comme indiqué, il faut ensuite redémarrer le logiciel pour que les modifications soient prises en compte.

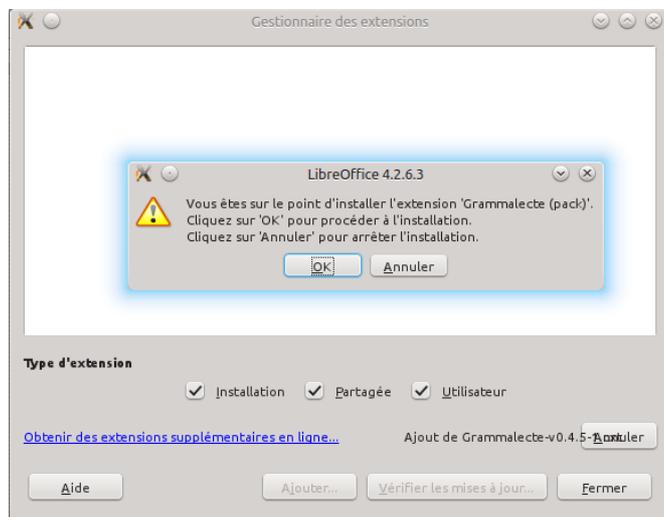


figure 1

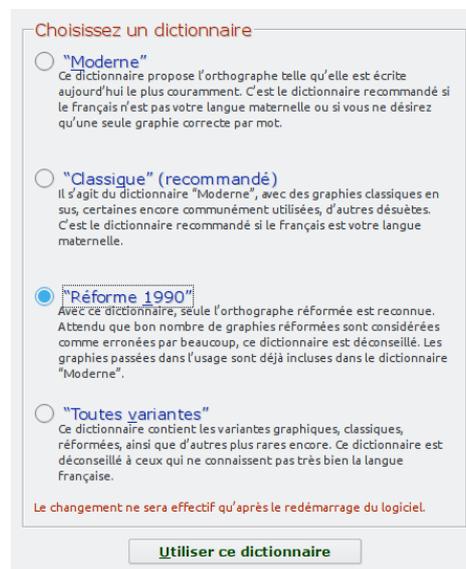
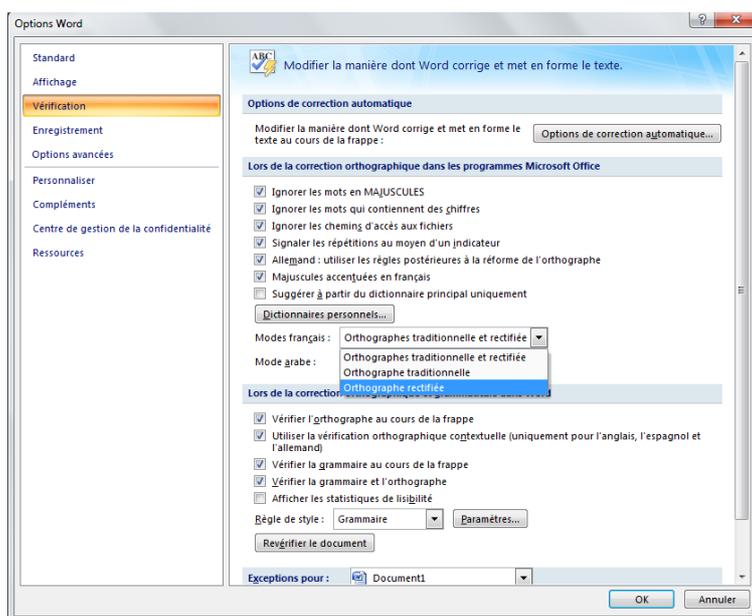


figure 2

Microsoft Word

MS Word est rarement installé sur les postes des élèves mais assez fréquemment sur les ordinateurs personnels des enseignants. C'est aussi ce traitement de texte que l'administration et le secrétariat des ÉPLE utilise. Les versions récentes de Microsoft Word intègrent maintenant un dictionnaire français acceptant par défaut de nombreuses graphies rectifiées. Pour qu'il refuse les graphies traditionnelles, il suffit de :

- cliquer sur le bouton de menu Office (en haut à gauche) ;
- cliquer sur « Options Word » ;
- aller dans la rubrique « Vérification » ;
- passer le « Mode français » en « Orthographe rectifiée. »



2. Navigateurs et clients de messagerie électronique

Une grande partie des textes que nous écrivons le sont dans les navigateurs², lesquels permettent de taper des courriels, du contenu dans un ENT³ (cahier de texte, cours en ligne, tests, messages sur les listes de diffusion) ou dans un site web interactif, des messages dans les réseaux sociaux (Facebook et Twitter en tête), etc.

En outre, bien que rarement utilisés par les enseignants sur leur lieu de travail mais fréquemment par l'administration, les clients de messagerie électronique⁴ sont eux aussi mis à contribution pour écrire du texte.

Il est possible de régler les correcteurs orthographiques de ces logiciels pour qu'ils ne reconnaissent que les graphies rectifiées.

■ Mozilla Firefox

Pour pouvoir choisir l'orthographe à corriger, il faut installer une extension spécifique. La marche à suivre est simple :

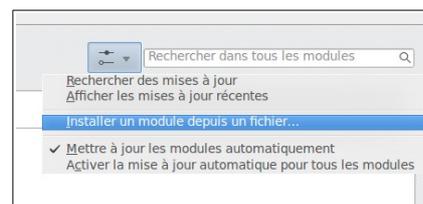
- se rendre sur <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/dictionnaires-fran%C3%A7ais/> en utilisant Mozilla Firefox ;
- cliquer sur « + Ajouter à Firefox » ;
- cliquer ensuite sur « Installer » lorsque le navigateur vous en demande la confirmation. Aucun redémarrage n'est nécessaire ;
- cliquer avec le bouton droit de la souris dans une zone de saisie de texte (fenêtre de composition d'un courriel ou d'un message de forum, par exemple) :
 - vérifier que « Vérifier l'orthographe » est coché. Si ce n'était pas le cas, le faire et cliquer de nouveau dans la zone de saisie de texte,
 - dans le sous-menu « Langues », choisir « Français (reform) ».



■ Mozilla Thunderbird (client de messagerie électronique)

Il faut aussi installer une extension :

- allez à <https://addons.mozilla.org/fr/thunderbird/addon/dictionnaires-fran%C3%A7ais/> ;
- cliquez sur « Télécharger ». On récupère un fichier *.xpi ;
- ne pas ouvrir ce fichier directement ;
- dans Mozilla Thunderbird, cliquez sur l'icône de menu ≡ en haut à droite ;
- choisissez « Modules complémentaires » ;
- cliquez sur l'icône de configuration à gauche de la zone « Rechercher dans tous les modules » ;
- choisissez « Installer un module depuis un fichier... » ;
- recherchez l'extension téléchargée précédemment, sélectionnez-la et cliquez sur « Ouvrir » ;
- confirmez l'installation en cliquant sur « Installer maintenant » ;
- retournez à l'accueil du programme et créez un nouveau message ;
- cliquez avec le bouton droit de la souris dans la fenêtre de composition du message ;
- dans le sous-menu « Langues », choisissez « Français (reform) ».



■ Internet Explorer

La version 9 de ce navigateur, souvent installé par défaut sur les postes tournant sous MS Windows, ne comportait pas de correcteur orthographique.

2. Logiciels permettant de consulter des pages web.
3. Environnement numérique de travail.
4. Logiciels permettant de consulter sa messagerie électronique et d'écrire des courriels.

■ Chrome

Il n'est pas possible de choisir quelle version du correcteur utiliser dans Chrome.

II. Configuration des postes des élèves

Il incombe au référent numérique d'un établissement⁵ de veiller à ce que les postes et les applications utilisés par les élèves soient correctement configurés. Il peut ainsi demander au CoTICE⁶ de mettre en œuvre les paramètres qui lui semblent pédagogiquement pertinents.

Si le référent numérique n'est pas un enseignant de Lettres, il peut être nécessaire de lui expliquer quels sont les paramètres linguistiques à appliquer aux logiciels utilisés par les élèves ; ceux-ci doivent en effet pouvoir produire des textes en cohérence orthographique avec les rectifications de 1990 de manière transparente.

À cet égard, les variantes traditionnelles ou rectifiées doivent être acceptées par les correcteurs utilisés par les élèves, sans préférence.

Le coordonnateur de l'équipe de Lettres pourra par exemple demander au référent numérique de configurer le profil élève par défaut ainsi :

- utilisation de Grammalecte avec sélection du dictionnaire « Toutes variantes » ;
- installation des dictionnaires orthographiques pour Mozilla Firefox avec sélection du dictionnaire « Français (classic / reform) ».

Les marches à suivre sont celles décrites plus haut : seul le choix du dictionnaire diffère.



Vincent RAMOS-FILAIRE
vincent.ramos2@ac-montpellier.fr
Formateur L@bo L (Lettres et numérique)
Webmestre académique des lettres
Collaborateur DANé- DASI (pôle sites web)

5. « Le référent numérique est un enseignant formé au niveau académique pour être à son tour un formateur de proximité dans son établissement. Il assure ainsi l'accompagnement de ses collègues dans leurs usages pédagogiques du numérique, notamment de l'ENT (de MCNC au collège et de LoRdi au lycée). » *Mémento des usages du numérique dans l'académie de Montpellier 2015-2016*.

6. « Le CoTICE est le référent technico-pédagogique pour accompagner les usages des TICE dans un établissement. Il est le plus souvent un AED. » Même source.